

Un élément essentiel : Pourquoi l'aide publique internationale pour l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement reste une source critique de financement pour de nombreux pays.



WaterAid/Panos/Adam Patterson

Catarina et ses petites-filles viennent chercher de l'eau à une source non potable, à Cuvir Rainha, Niassa, Mozambique.

Conclusions et recommandations ¹

- Un Objectif de développement durable (ODD), qui vise à ce que chaque individu ait accès à l'eau potable et à des conditions d'hygiène et d'assainissement adéquates d'ici 2030 ne pourra être atteint qu'à condition que l'aide publique au

développement (APD) continue de jouer un rôle majeur dans les politiques internationales de développement.

- Un ODD crédible nécessitera également une augmentation du volume d'APD alloué aux 45 pays les plus vulnérables et qui disposent du moins de ressources identifiés dans ce rapport, en accordant une importance majeure à l'équité, à la pérennité et au renforcement des systèmes.
- Les autres sources de financement – l'augmentation des recettes domestiques, des fonds transférés par les travailleurs expatriés, des investissements directs étrangers et des autres sources officielles de financement – ne seront pas suffisantes pour combler les besoins de financement à moyen terme.
- L'APD octroyée au secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement doit au minimum doubler par rapport au volume actuel d'ici 2020, en mettant l'accent sur les financements sous forme de dons, sur un ciblage efficace et sur l'élimination des écarts entre les engagements et les décaissements. Une réévaluation des progrès obtenus et des besoins de financement devra être faite en 2020.
- La 3^e conférence sur le financement du développement d'Addis-Abeba de juillet 2015 doit réaffirmer la contribution vitale que représente l'APD dans le financement du droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement et des autres services de base.
- Elle doit s'engager à ce que **aucun pays qui s'est doté d'un plan national crédible pour atteindre les ODD – y compris l'accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement – n'échoue à cause du manque de financement.**
- Les pays concernés et les bailleurs doivent agir de manière décisive pour améliorer l'efficacité de l'aide et renforcer les systèmes nationaux par une plus grande transparence, par la mise en commun des ressources, par un renforcement de l'appui technique et par l'alignement et l'harmonisation de toutes les contributions des parties impliquées dans l'optique d'accompagner les processus nationaux.

L'année 2015 marque un tournant pour le secteur de l'alimentation en eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement. Elle met un point final aux objectifs du Millénaire pour le développement, qui se sont soldés par de nombreuses réussites mais aussi par quelques échecs. Elle marque également le début de la nouvelle ère ODD, avec l'engagement pris par tous les pays de mettre fin une fois pour toutes à la précarité d'accès aux services d'eau et d'assainissement en concrétisant l'accès universel à ces services de base d'ici 2030 au plus tard. Un financement efficace sera crucial pour concrétiser ce programme, avec pour beaucoup de pays en développement une palette d'options plus importante (qu'il s'agisse de ressources domestiques, internationales, publiques ou privées) que celle qui leur était proposée dans les années 2000 pour financer leurs plans nationaux. En lien avec ce constat, la plus grande disponibilité du financement privé et quelques progrès réels des taux de croissance ont fait naître l'hypothèse que l'aide internationale n'a plus autant d'importance, voire qu'elle n'est plus nécessaire.

Pourtant les chiffres disent le contraire. Ce nouveau rapport « *Un élément essentiel* », commandé par WaterAid et produit par Development Initiatives, montre que pour beaucoup de pays à faible revenu, moins avancés et fragiles, l'aide

internationale ou aide publique au développement (APD) reste une source essentielle pour le financement du développement. Pour plus d'un quart des pays, le nouvel agenda ambitieux d'éradication de la pauvreté, et l'objectif d'un monde où chaque individu pourra exercer son droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement ne pourront se matérialiser qu'à condition d'insuffler un nouvel élan significatif à l'aide internationale.

45 pays prioritaires pour les investissements

Le rapport identifie 45 pays qui – du fait du pourcentage de leur population qui n'a pas accès au strict minimum en termes de services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, du faible niveau de recettes publiques et du niveau global de pauvreté – sont classés comme des pays hautement prioritaires pour l'aide portant sur l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement. Pour les identifier, tous les pays en développement ont été évalués par rapport à cinq indicateurs principaux : trois portent sur les besoins de base en eau et en assainissement, un autre sur la vulnérabilité et le niveau de précarité général et le dernier sur les capacités financières².

L'Afrique sub-saharienne est la région du monde où se trouve le plus grand sous-ensemble des 45 pays retenus (36 pays), puis viennent le sud et le centre de l'Asie (5 pays), l'Asie du Sud-Est (un pays, le Cambodge), l'Océanie (un pays, la Papouasie Nouvelle Guinée), l'Amérique du Nord et centrale (un pays, Haïti) et le Moyen-Orient (un pays, le Yémen).³ Le tableau 1 ci-dessous présente la liste des pays avec une sélection d'indicateurs.

Tableau 1 : Liste des 45 pays prioritaires pour l'aide aux investissements pour l'alimentation en eau, l'hygiène et l'assainissement.

Pays	% de la population vivant dans l'extrême pauvreté	% de la population sans accès à l'assainissement	Recettes publiques annuelles par habitant (hors dons et prêts) en dollars US	Statut de Pays moins avancé	Aide annuelle par habitant, en dollars US, 2013 ⁴
Afghanistan	24 %	71 %	203	Oui	2,7
Angola	43 %	40 %	3 275	Oui	1,1
Bangladesh	40 %	43 %	330	Oui	0,9
Bénin	52 %	86 %	322	Oui	5,5
Burkina Faso	41 %	81 %	309	Oui	5,4
Burundi	80 %	53 %	290	Oui	2,0
Cambodge	10 %	63 %	481	Oui	3,8
Cameroun	25 %	55 %	510	Non	0,8
Comores	48 %	n/a	304	Oui	4,7

Congo	33 %	85 %	2 899	Non	2,1
Côte d'Ivoire	37 %	78 %	501	Non	0,9
Éthiopie	37 %	76 %	225	Oui	1,9
Ghana	18 %	86 %	648	Non	2,3
Guinée	41 %	81 %	246	Oui	0,7
Guinée-Bissau	49 %	80 %	122	Oui	2,3
Haïti	52 %	76 %	211	Oui	2,2
Inde	25 %	64 %	1 022	Non	0,4
Kenya	38 %	70 %	590	Non	4,0
Lesotho	46 %	70 %	1 509	Oui	47,5
Libéria	70 %	83 %	125	Oui	4,8
Madagascar	88 %	86 %	133	Oui	1,1
Malawi	72 %	90 %	180	Oui	5,9
Mali	51 %	78 %	264	Oui	3,2
Mauritanie	24 %	73 %	1 047	Oui	5,3
Mozambique	55 %	79 %	287	Oui	6,7
Népal	25 %	63 %	405	Oui	2,5
Niger	41 %	91 %	153	Oui	2,2
Nigéria	60 %	72 %	634	Non	0,8
Pakistan	13 %	52 %	706	Non	0,3
Papouasie Nouvelle Guinée	7 %	81 %	587	Non	0,3
Ouganda	37 %	66 %	222	Oui	2,2
Rép. centrafricaine	57 %	78 %	51	Oui	1,5
Rép. démocratique du Congo	84 %	69 %	85	Oui	2,2
Rwanda	63 %	36 %	185	Oui	3,3
Sénégal	34 %	48 %	452	Oui	4,3
Sierra Leone	57 %	87 %	205	Oui	7,1
Somalie	47 %	n/a	n/a	Oui	0,7
Soudan	17 %	76 %	408	Oui	1,0
Sud Soudan	47 %	91 %	613	Non	2,7
Tanzanie	43 %	88 %	340	Oui	3,5
Tchad	37 %	88 %	458	Oui	1,5
Togo	52 %	89 %	244	Oui	1,5
Yémen	5 %	47 %	881	Oui	2,4
Zambie	73 %	57 %	651	Oui	6,8
Zimbabwe	47 %	60 %	285	Non	3,9

Source : FMI, Système de notification des pays créanciers de l'OCDE (SNPC), CNUCED, Banque mondiale

www.wateraid.org/ppa

Un chemin difficile vers l'accès universel en 2030

La lecture de certains indicateurs offre un rude constat des difficultés auxquelles doivent faire face ce groupe de pays. Aucun n'a atteint la cible Assainissement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et moins de la moitié on atteint la cible portant sur l'accès à l'eau potable. De plus, parmi les personnes comptabilisées comme ayant accès à des sources d'alimentation en eau dites « améliorées », certaines ne consomment pas forcément une eau potable : une étude sur la qualité de l'eau menée en 2013 a montré que la définition actuelle du terme « amélioré » ne permet pas de prédire de manière fiable l'innocuité microbienne de l'eau⁵. Par ailleurs, dans 15 pays listés, plus de 80 % des habitants n'ont pas accès à un système d'assainissement de base. Le taux de mortalité moyen imputable aux maladies diarrhéiques pour les 45 pays de la liste est plus de deux fois supérieur à la moyenne des pays en développement : dans six pays, ce taux est plus de quatre fois supérieur à la moyenne⁶.

Plus de la moitié des pays du groupe affichent un niveau de recettes publiques par habitant très faible, de moins de 400 dollars par an⁷. Avec un si faible niveau de recettes potentielles à la disposition de l'État, la marge de manœuvre pour financer les services de base sur fonds publics est inévitablement sévèrement limitée, et ne permet pas de répondre aux vastes besoins. De même, le niveau élevé de pauvreté ne laisse que peu de perspectives en ce qui concerne les dépenses et les investissements des ménages.

Pris dans leur globalité, ces indicateurs semblent indiquer que pour les 45 pays de la liste, le chemin pour parvenir à l'accès universel en 2030 sera des plus difficiles. Il est peu probable qu'ils y parviennent uniquement en s'appuyant sur les ressources domestiques disponibles, aujourd'hui ou à moyen terme.

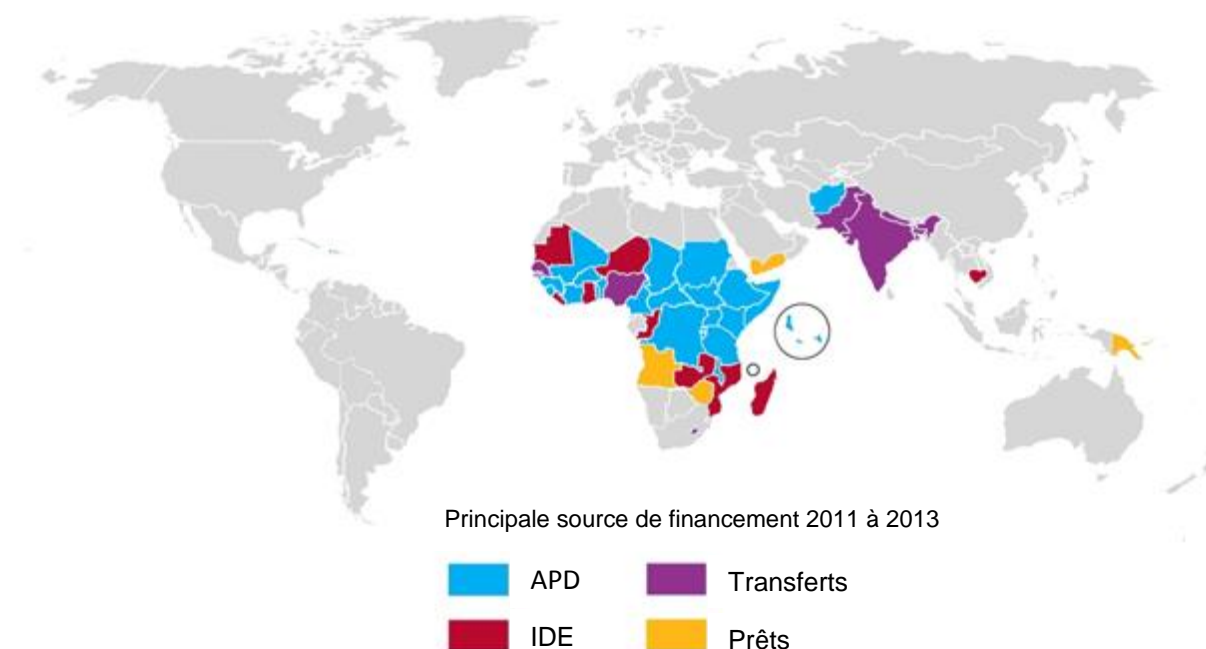
Panorama du financement international disponible

Les flux internationaux vont jouer un rôle important dans le financement du programme de développement post-2015. Pour beaucoup de pays en développement, il existe aujourd'hui une palette de financements extérieurs plus large que celle qui existait il y a 15 ans, au début de l'ère OMD. Cette diversité des financements comprend des prêts à long et court terme consentis par des financeurs privés et publics, les investissements directs étrangers (IDE), les fonds transférés par les travailleurs expatriés, l'APD, le mécénat privé, les organismes de financement du développement, les investissements boursiers, et la coopération Sud-Sud pour le développement. Le nouveau rapport compare quatre des principales sources de financement à destination des pays prioritaires (les investissements directs étrangers, les fonds transférés par les travailleurs expatriés, les prêts à long terme et les autres sources de financement officielles) par rapport au montant de l'APD⁸.

En 2013, l'ensemble des ressources à destination des 45 pays prioritaires se chiffrait à 352 milliards de dollars, en incluant l'APD. Si l'envoi de fonds des travailleurs expatriés vers leur pays d'origine représente la plus grosse partie de ce total, soit 140 milliards de dollars, sa portée en tant que source de financement pour atteindre

l'ODD relatif à l'eau et à l'assainissement est limitée. En effet, seulement quatre des 45 pays ont bénéficié de la majeure partie des transferts (l'Inde, le Nigéria, le Pakistan et le Bangladesh, qui représentent 120 milliards).

Carte 1 : Principale source de financement international pour chaque pays prioritaire, sur la base des volumes moyens pour la période 2011 à 2013.



Source : SNPC de l'OCDE (SNPC), CNUCED, Banque mondiale et FMI

Les prêts représentent la deuxième source de capitaux la plus importante, avec 91 milliards de dollars. Là encore, plus des deux tiers de cette somme concernent seulement quatre des 45 pays prioritaires (l'Inde, la Papouasie Nouvelle Guinée, l'Angola et le Yémen qui totalisent 65 milliards de dollars). Vient en troisième position l'aide publique qui se chiffre à 64 milliards de dollars tous secteurs confondus (l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Pakistan et le Kenya totalisant 20,4 milliards), puis les investissements directs étrangers (54 milliards de dollars avec l'Inde, le Nigéria, le Mozambique, le Ghana, la République démocratique du Congo et le Congo totalisant 49 milliards). Les autres sources de financement officielles représentent moins de 4 milliards de dollars de capitaux. La carte 1 ci-dessous indique la principale source de financement international pour chaque pays prioritaire.

Même si l'APD n'est pas globalement la principale source de financement, elle est la plus importante source de capitaux pour 24 des 45 pays prioritaires. Pour neuf autres pays, ce sont les investissements directs étrangers qui sont la principale source de financement ; pour huit pays, ce sont les fonds envoyés par les expatriés et les prêts sont la principale source de financement pour quatre pays. Parmi ces différentes sources de financement, l'APD est celle qui est répartie de la façon la

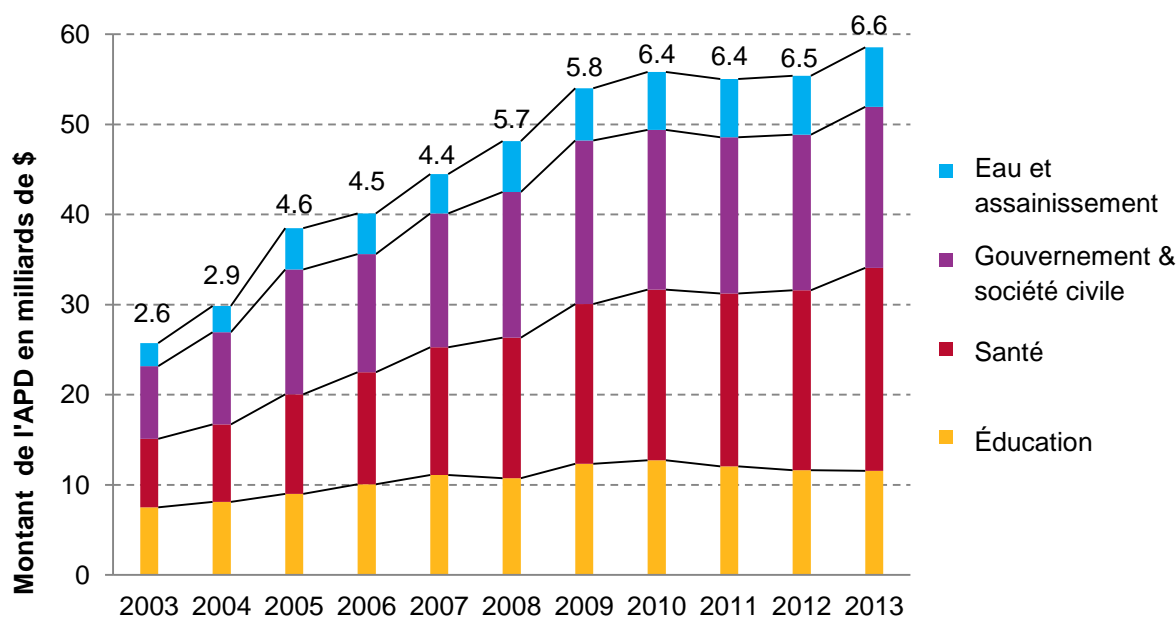
plus uniforme donc on pourrait dire qu'y compris en termes d'efficacité du ciblage, l'APD est la meilleure option pour le financement du développement.

La part que représentent les dons dans les recettes publiques donne une autre indication de l'importance de l'APD pour les pays prioritaires. Pour 20 pays du groupe, l'APD sous forme de dons représente 10 % des recettes publiques voire davantage, et dans 10 de ces pays (le Burundi, le Rwanda, l'Afghanistan, le Malawi, Haïti, les Comores, la Guinée-Bissau, le Niger, la Guinée, et la République démocratique du Congo), l'APD sous forme de dons représente 25 % des recettes publiques ou davantage⁹.

Profil de l'aide pour le secteur Eau et Assainissement

L'aide est la source d'appui la plus importante pour réduire la pauvreté et améliorer l'accès aux services de base dans les pays en développement. En 2013, l'aide totale accordée pour l'eau et l'assainissement a atteint 6,6 milliards de dollars, son plus haut niveau depuis 10 ans. Mais si ce montant a augmenté en valeur, la part de l'ODA affectée à l'eau et à l'assainissement a en revanche baissé et représente un pourcentage moins important de l'aide totale, avec 3,9 % de l'enveloppe totale. Le graphique 1 ci-dessous illustre l'évolution de l'APD entre 2003 et 2013, en comparant le montant de l'APD allouée au secteur de l'eau et de l'assainissement par rapport aux autres secteurs clés (Éducation, Santé et Gouvernement & société civile).

Figure 1 : Décaissements bruts de l'APD affectée aux secteurs sociaux pour la période 2003 à 2013, exprimés en milliards de dollars¹⁰



Source : SNPC de l'OCDE

Le principal bénéficiaire de l'aide pour l'eau et l'assainissement pendant la période 2011 à 2013 (sur la base d'une moyenne sur trois ans) a été l'Inde (437 millions), suivie du Vietnam (387 millions), de la Chine (240 millions), de la Tanzanie (183 millions), du Maroc (178 millions), de l'Indonésie (177 millions) et de l'Éthiopie (170 millions). Sur les 45 pays prioritaires, 22 font partie des 45 principaux bénéficiaires de l'aide pour ce secteur. Mais plus de la moitié n'en font pas partie, ce qui semble indiquer que si l'aide publique est actuellement le système de financement le plus efficace en ce qui concerne le ciblage des besoins, la communauté internationale peut encore progresser nettement sur ce point. Plusieurs pays prioritaires qui sont confrontés ou ont récemment été confrontés à des conflits ou à de l'instabilité politique, comme le Sud Soudan, Madagascar, le Libéria, la Somalie ou la République centrafricaine ont reçu les volumes d'aide les moins importants.

L'aide bilatérale reste le principal mode d'acheminement de l'aide pour le secteur

L'aide bilatérale, qu'un pays accorde à un autre, représente toujours la plus grosse part de l'aide pour le secteur, bien que le pourcentage versé par le biais de l'aide multilatérale soit en augmentation. Le principal pourvoyeur d'aide bilatérale en faveur du secteur est le Japon, qui a versé 1,6 milliard de dollars d'aide sur la période 2011 à 2013 (sur la base d'une moyenne sur trois ans). L'Allemagne vient en seconde position (avec 614 millions) et les États-Unis et la France ont chacun octroyé environ 400 millions de dollars. L'aide provenant de la Corée du Sud a enregistré la plus forte progression de ces dix dernières années : elle a été multipliée par 20. Parmi les bailleurs bilatéraux, le Danemark et le Royaume-Uni sont les pays qui versent la plus grosse part de leur aide aux 45 pays prioritaires, soit 82 % et 77 % respectivement. Mais seulement cinq autres pays affectent au moins 50 % de leur aide aux pays prioritaires : la Finlande (55 %), les États-Unis (54 %), le Canada (52 %), le Luxembourg (51 %) et la Belgique (50 %). Les intérêts historiques ou stratégiques continuent d'influencer et, dans certains cas, de dominer les décisions des bailleurs par rapport aux pays destinataires de leur aide. Dans le contexte de l'accès partout et pour tous d'ici 2030, le fait de politiser les priorités de ciblage ne constitue pas une approche rationnelle, et n'est pas cohérent par rapport aux objectifs de développement décidés à l'échelle internationale.

Une augmentation de l'aide multilatérale en direction du secteur

L'aide accordée pour l'eau et l'assainissement est distribuée de plus en plus par le biais du financement multilatéral : l'APD multilatérale totale représentait 2 062 millions de dollars pour la période 2011 à 2013 (moyenne annuelle sur trois ans). L'Association internationale de développement a été le principal bailleur multilatéral avec une moyenne annuelle de 785 millions de dollars, suivie des institutions de l'Union européenne (599 millions), du Fonds africain de développement (205

millions), des Fonds spéciaux de la Banque asiatique de développement (201 millions) et du Fonds spécial de la Banque interaméricaine de développement (91 millions).

En moyenne, 40,7 % de l'aide multilatérale pour le secteur est affectée aux pays prioritaires. Parmi les bailleurs multilatéraux, trois organismes ciblent particulièrement bien les pays dont les besoins sont les plus importants et qui ont le moins de ressources disponibles : le Fonds africain de développement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et l'Unicef, qui ciblent plus de 90 % de leur aide au secteur vers les pays prioritaires. Les contributeurs les plus importants du secteur, l'Association internationale de développement et l'Union européenne accordent respectivement 69 % et 41 % de leur aide aux pays prioritaires.

La part limitée mais croissante des dons des fondations privées

Les financements apportés par les fondations privées ont augmenté ces dernières années, et représentaient 181 millions de dollars en 2012¹¹, déployés sur 340 projets. Le plus grand donateur est de loin la Fondation Bill & Melinda Gates (119 millions), suivie des fondations Coca Cola, Stone Family et PepsiCo. Les dons les plus importants ont tous été affectés à des pays prioritaires : l'Inde (16,5 millions de dollars), le Nigéria (12,3 millions), le Sénégal (5,7 millions), le Burkina Faso (4,2 millions), le Cambodge (4,2 millions) et la Zambie (3,7 millions). Si l'on doit saluer les objectifs de ces fondations, la part que représente leur contribution financière par rapport à l'ampleur du défi à relever pour parvenir à l'accès universel laisse penser qu'il faudra être plus sélectif, en faisant des choix sur la base de l'impact maximum que peuvent avoir les interventions au-delà des personnes directement touchées.

Renforcer l'efficacité de l'aide

Compte tenu des difficultés sévères auxquelles les pays prioritaires doivent faire face, il est d'autant plus important de veiller à ce que les fonds soient utilisés aussi efficacement que possible. S'agissant de l'APD, cela signifie démultiplier l'impact de l'aide en s'assurant qu'elle sert à renforcer la capacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre et à pérenniser des services accessibles à tous les habitants, conformément aux principes d'efficacité de l'aide et du développement définis par la communauté internationale¹². On manque actuellement d'éléments probants sur l'efficacité de l'aide pour le secteur de l'eau et de l'assainissement, d'où des lacunes essentielles au niveau des données. Cela étant, les informations dont on dispose semblent indiquer que l'efficacité de l'aide pour le secteur serait en retard par rapport aux autres secteurs, en particulier dans les pays prioritaires.

Outre la question d'un meilleur ciblage des pays dans la répartition de l'aide, le rapport met en lumière plusieurs aspects qui permettraient de rendre l'aide plus

efficace, dont (i) résoudre le problème des écarts significatifs entre les engagements et les fonds effectivement versés, (ii) accorder une part plus importante de l'aide sous forme de dons plutôt que de prêts, (iii) augmenter la part de l'aide affectée à l'assainissement, (iv) réduire la forte dépendance à l'APD axée sur les projets, (v) produire des rapports plus détaillés, plus rapidement.

Comblent les écarts entre les engagements pris et les fonds effectivement versés

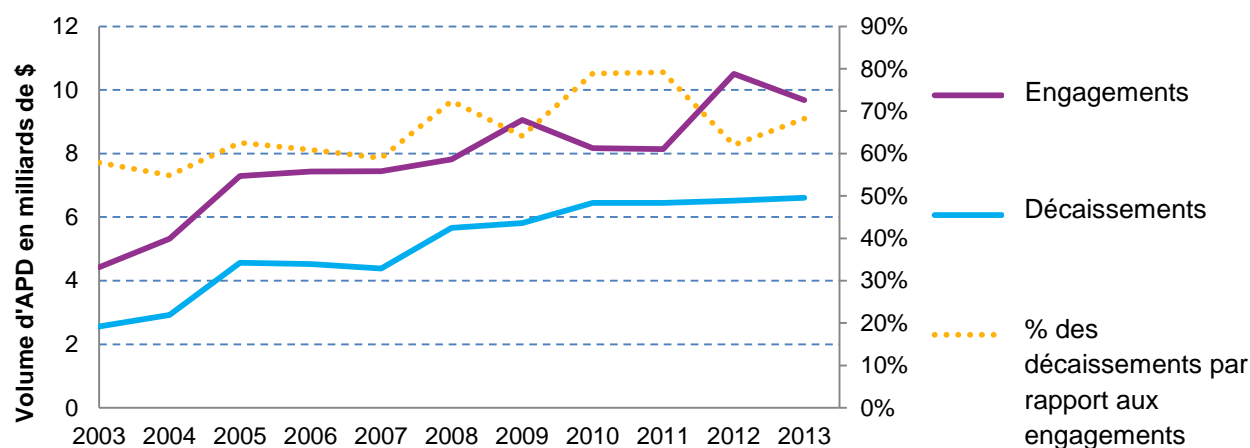
Les engagements pluriannuels peuvent expliquer pourquoi les décaissements sont inférieurs aux engagements pour une année donnée. Cependant, des écarts substantiels persistent entre les engagements et les décaissements, même quand les chiffres sont analysés sur une longue période, comme le montre la figure 2.



On peut renforcer l'efficacité de l'aide en se focalisant davantage sur la durabilité des services. Tika Gharti, district de Bardhya, au Népal.

Si on fait l'hypothèse que les projets financés par l'aide ont une durée moyenne de trois ans, les décaissements devraient finalement correspondre aux engagements. Mais au cours de la période 2011 à 2013, seulement 69 % des fonds promis ont été versés, ce qui laisse penser que beaucoup de pays et de financeurs auraient grand intérêt à résoudre les problèmes d'absorption de l'aide. Il s'agirait dans certains cas de simplifier les procédures administratives des bailleurs, d'être plus efficace au niveau de la mise en commun des ressources, de résoudre les problèmes liés aux ressources humaines, de rendre le financement extérieur plus prévisible et de réduire la forte dépendance à l'aide-projet.

Figure 2 : Engagements et décaissements pour le secteur Eau et Assainissement, tous bénéficiaires et bailleurs confondus, en milliards de \$



Source : SNPC de l'OCDE

Accroître la proportion des dons par rapport aux prêts dans l'aide internationale

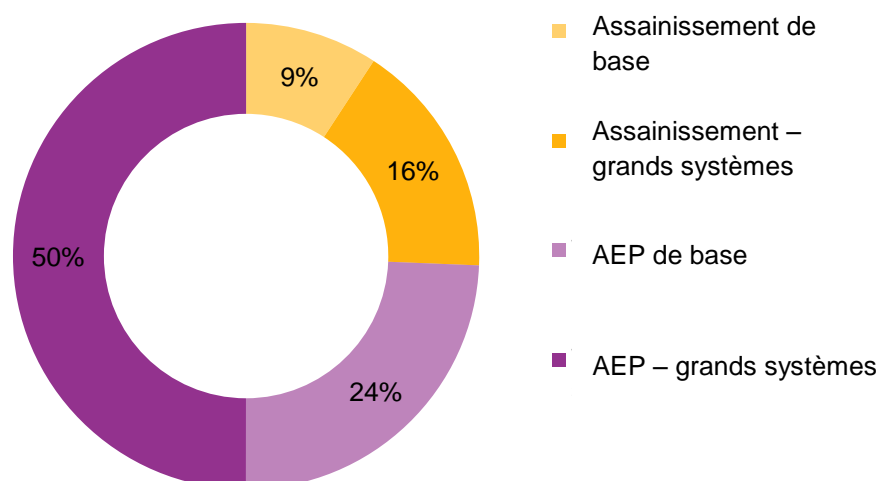
Autre point mis en relief dans le rapport, la part de l'APD accordée sous forme de prêts a augmenté. En 2013, la moitié seulement de l'aide pour le secteur Eau et Assainissement était constituée de dons, et ce pour la troisième année consécutive. Les prêts ont augmenté de 205 % au cours de la période 2003 à 2013, des prêts qui ont principalement servi à financer de grands projets d'infrastructure, alors que les dons ont augmenté de 123 % pour la même période. Dans la mesure où les prêts doivent être remboursés et pourraient affecter la pérennité financière des services, les dons peuvent être considérés comme un moyen de financement plus approprié pour les pays dont les ressources sont limitées, ce qui est le cas des pays prioritaires. Pourtant, la part des dons dans l'aide accordée aux pays prioritaires a baissé ces dernières années, et représentait seulement 56 % de l'aide totale en 2013.

Mettre davantage l'accent sur l'assainissement et l'hygiène

Pour les 45 pays prioritaires, la moitié de l'aide que l'on peut ventiler par catégorie pour l'année 2013 est allée aux grandes infrastructures d'AEP, et 24 % à l'AEP de base. La figure 3 montre que seulement un quart de l'aide destinée à ces pays pour l'eau et l'assainissement a été dépensé pour l'assainissement, dont une grande partie pour de grands équipements (16%), l'assainissement de base n'ayant reçu que 9 %. L'objectif du Millénaire pour le développement portant sur l'assainissement a été très loin d'être atteint, et la faiblesse des réponses apportées par les États et la

communauté internationale face à cette crise grandissante qui provoque le décès évitable de millions d'enfants doit être considéré comme l'un des plus grands échecs de ces 15 dernières années sur le plan moral et en matière de développement. Cette situation doit être réglée urgemment dès les premières années de l'ère ODD.

Figure 3 : Aide en direction des 45 pays prioritaires pour le sous-secteur Eau et Assainissement en 2013, en pourcentage de l'aide qui peut être ventilée

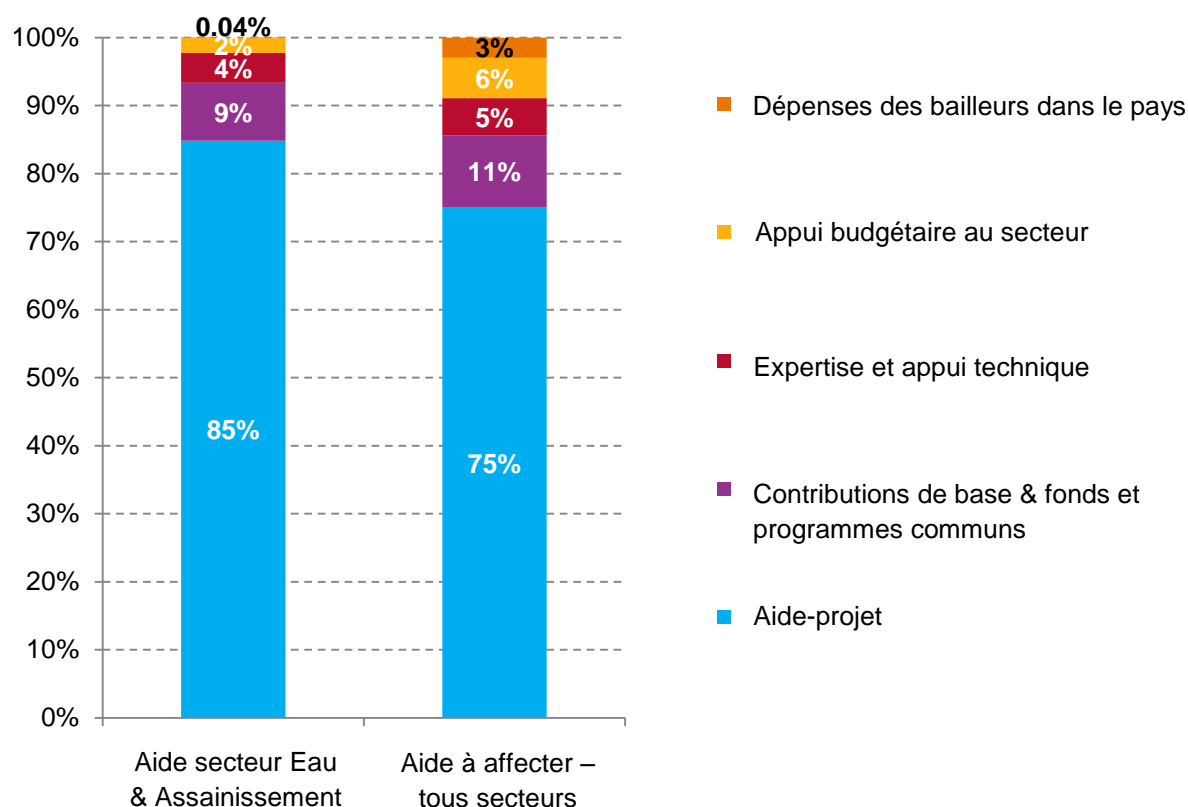


Source : SNPC de l'OCDE

Développer les programmes communs et l'appui budgétaire

La façon dont l'aide pour le secteur Eau et Assainissement est déployée est un élément déterminant de son efficacité parce qu'elle est liée aux principes d'appropriation, d'utilisation des systèmes des pays concernés et de renforcement des capacités. De fait, les interventions relevant de l'aide-projet sont critiquées à plusieurs égards : elles permettent aux financeurs de conserver un contrôle total sur les fonds, leurs coûts de transaction sont élevés et elles court-circuitent les systèmes politiques et administratifs des pays recevant l'aide, alors que l'appui budgétaire utilise pleinement les systèmes des pays, mais comporte plus de risques. La figure 4 montre qu'en 2013, 85 % de l'aide pour l'eau et l'assainissement a été versée pour des interventions liées à des projets, soit 10 % de plus que la moyenne de l'aide globale. À l'inverse, seulement 2,4 % de l'aide pour ce secteur a été accordée sous forme d'appui budgétaire, une proportion relativement faible par rapport aux autres secteurs (globalement, 6 % de l'aide totale est versée sous forme d'appui budgétaire). Quant aux pays prioritaires, ils ont reçu une part encore plus importante de l'APD pour l'eau et l'assainissement sous forme d'aide-projet que l'ensemble du secteur (88 % de l'aide pour ce secteur en 2013).

Figure 4 : Aide pour le secteur Eau et Assainissement et répartition de l'aide à affecter selon les différentes modalités, 2013



Source : SNPC de l'OCDE

Améliorer la transparence grâce à des rapports plus détaillés et disponibles plus rapidement

Le secteur de l'eau et de l'assainissement est confronté à des problèmes de transparence à plusieurs niveaux. De nombreuses organisations sont impliquées dans la fourniture des services, y compris les ministères de tutelle et les acteurs privés du secteur ; la qualité et l'exhaustivité des rapports est donc extrêmement variable. Le rapport se focalise sur l'aide provenant du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), au travers de son Système de notification des pays créanciers. Bien que ce système couvre une grande partie de l'aide accordée au secteur, le montant de l'APD issue de pays non contributeurs au CAD, particulièrement la Chine, l'Inde, le Brésil et les États du Golfe – est significatif et en rapide augmentation. Les chiffres concernant les financeurs hors-CAD sont souvent plus difficiles à obtenir.

Pour les données du CAD, il faut encore aujourd'hui un délai de près d'un an avant de connaître le volume d'aide octroyé à chaque secteur spécifique. L'acheminement

efficace de l'aide dépend de flux de financements prévisibles, et il est particulièrement important pour un pays d'avoir des informations sur les plans de dépenses prévisionnels des bailleurs lorsqu'il établit son budget. Parmi les organisations et agences internationales, 15 sur les 23 étudiées ont indiqué qu'elles avaient un budget d'aide clairement défini et soumis à l'examen des parlements¹. Ceci met en lumière la nécessité d'avoir plus de transparence et de redevabilité au niveau des bailleurs, ce qui permettrait aux gouvernements concernés de prévoir l'affectation de leurs ressources en se servant des informations sur l'APD.

Il y a aussi un manque de transparence par rapport à la composante « Dons » des prêts consentis dans le cadre de l'APD : on comptabilise en effet de la même manière les prêts accordés à des taux très faiblement concessionnels (par exemple juste au-dessus de 25 %) et les prêts bénéficiant de taux très concessionnels. En 2014, le CAD a proposé que seule la part de dons incluse dans les prêts soit comptabilisée comme APD, ce qui apportera une vraie amélioration.

Par ailleurs, la ventilation des données entre les différents sous-secteurs est limitée, ce qui complique le chiffrage précis de ce qui relève de l'eau et de ce qui relève de l'assainissement. Par exemple, il n'est pas possible d'avoir des données sur l'APD destinée à l'amélioration de l'hygiène, et il n'y a pas de ventilation systématique des données APD entre zones rurales et zones urbaines.

Les besoins de financement

Compte tenu du faible niveau de financement et du mauvais ciblage des fonds provenant de sources non officielles, l'aide sera plus que jamais indispensable si la communauté internationale veut avoir la moindre chance de concrétiser la vision définie dans les ODD post-2015. Les besoins de financement pour atteindre les cibles OMD sont déjà significatifs pour une majorité de pays prioritaires. Parmi eux, quarante ont répondu sur ce point dans le cadre du rapport GLAAS de 2014 qui évaluait l'état de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable dans le monde. Sur ces 40 pays, 19 ont indiqué qu'ils disposaient de moins de 50 % des moyens financiers nécessaires pour les quatre volets d'intervention relatifs à l'eau et à l'assainissement en milieu rural et urbain¹³. Pour réaliser l'ODD de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, les pays prioritaires qui n'ont déjà pas les ressources pour financer les cibles OMD seront confrontés à des besoins de financement encore plus importants. La liste des pays prioritaires met en lumière ceux qui n'ont pas les recettes publiques nécessaires. Elle montre le rôle crucial que doit jouer le financement international dans ces pays pour financer l'accès universel.

Le rapport s'appuie sur les données 2012 de l'Organisation mondiale de la santé pour faire un chiffrage approximatif des besoins de financement des pays en développement pour le secteur. Elle fait apparaître des besoins de financement de

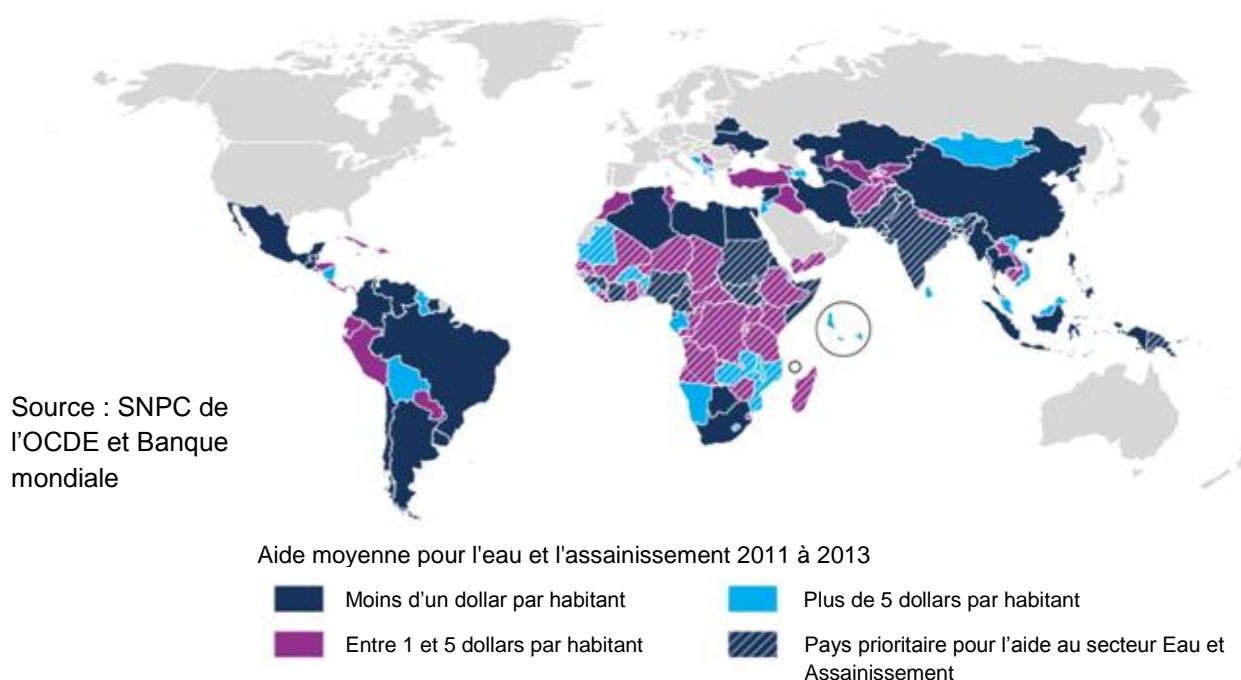
39 milliards de dollars par an, dont 14,8 milliards par an pour l'eau et 24,2 milliards pour l'assainissement¹⁴. Par comparaison, l'aide annuelle pour le secteur Eau et Assainissement est de 6,6 milliards de dollars, sur la base de la moyenne 2011 à 2013. Les besoins de financement représentent donc 6 fois le budget d'aide consacré chaque année à l'eau et à l'assainissement. L'Afrique sub-saharienne aurait par exemple besoin de 9,1 milliards de dollars par an pour le secteur, comparé aux 2,4 milliards d'aide qu'elle reçoit actuellement¹⁵.

Le montant de l'aide pour l'eau et l'assainissement par habitant

Le rapport cartographie également le montant de l'aide versée par habitant pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Plus de la moitié des pays prioritaires ont reçu moins de 2,5 dollars par habitant et par an, certains moins d'un dollar par habitant (voir la carte 2 ci-dessous). Avec des montants si faibles, les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ne peuvent avoir qu'un effet marginal par rapport à la globalité des besoins.

Les besoins de financement peuvent être comblés en combinant diverses ressources, qu'elles soient publiques, privées, domestiques ou internationales, mais compte tenu des contraintes que pose le manque de recettes publiques mobilisables dans les pays confrontés à une pauvreté généralisée et à la fragilité de l'économie, une augmentation substantielle de l'APD devra faire partie de l'équation. C'est en fin de compte une question de choix politique plus que moyens financiers, comme l'illustre une comparaison avec deux grandes industries mondiales¹⁶.

Carte 2 : Montant de l'aide par habitant pour le secteur Eau et Assainissement, sur la base de la moyenne annuelle 2011 à 2013.



www.wateraid.org/ppa

Conclusion et recommandations

À l'aube de la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable post-2015, il est important de tirer les leçons des réussites et des échecs de l'ère OMD, l'atteinte de la cible relative à l'eau avant la date butoir, mais aussi la négligence généralisée dont ont globalement souffert l'assainissement et l'hygiène, d'où le fait que la cible Assainissement n'ait pas été atteinte. Il est aussi important d'anticiper les problèmes qui auront un impact majeur sur la concrétisation de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement (notamment les inégalités entre pays et dans les pays mêmes, la croissance démographique, l'urbanisation, le changement climatique et la pression exercée sur les ressources en eau), et d'intégrer ces aspects de manière réaliste dans les politiques élaborées et dans les options de financement.

L'aide publique reste la principale source de financement pour de nombreux pays en développement qui ont besoin d'augmenter leurs dépenses pour le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement. Bien que l'objectif à moyen et long terme pour tous ces pays soit de s'affranchir de la dépendance de l'aide, l'arrêt prématuré de cette aide aurait de graves conséquences, particulièrement pour les populations pauvres, vulnérables et marginalisées, et aggraverait le risque que se déclenchent des maladies épidémiques.

Le rapport montre que pour beaucoup de pays, l'aide sera une ressource internationale vitale pour contribuer à l'atteinte de l'accès universel à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement. Mais 6,6 milliards de dollars par an ne suffiront pas pour avoir l'impact nécessaire qui permettrait aux pays les plus pauvres de se remettre en bonne voie dans les années à venir en vue d'atteindre cet objectif. Nous réitérons notre appel lancé dans notre précédent rapport *Addressing the shortfall* en 2012 de voir la communauté internationale doubler le volume d'aide en direction du secteur d'ici 2020, en comblant l'écart entre les engagements pris et les décaissements et en se focalisant fortement sur les pays identifiés comme prioritaires au niveau des investissements. Ces mesures doivent faire partie d'une mobilisation plus large en faveur de l'APD : les pays à haut revenu doivent affecter 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, dont 0,15 à 0,2 % aux Pays moins avancés, avec des calendriers contraignants pour ceux dont la contribution est inférieure à ces chiffres. Une réévaluation des progrès obtenus vers l'accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, mais aussi des besoins de financement devra être faite en 2020.



WaterAid/ Eliza Deacon

L'arrêt prématuré de l'aide aurait de graves conséquences, particulièrement pour les populations pauvres et vulnérables. Margaret Among, à Amuria, en Ouganda.

Cette augmentation du volume de l'aide en direction du secteur doit s'accompagner parallèlement d'efforts renouvelés pour améliorer la transparence et l'efficacité de l'aide. Lors de la conférence d'Addis-Abeba, tous les partenaires doivent renouveler les engagements pris à Paris, Accra et Busan. Il s'agit notamment de renforcer l'appropriation locale, d'harmoniser et d'aligner l'appui extérieur par rapport aux objectifs nationaux et aux systèmes locaux, d'améliorer le suivi et la production de rapports communs et d'instaurer une obligation mutuelle de rendre compte et d'être transparent au niveau de la mise en œuvre. Le partenariat Assainissement et Eau potable pour tous, qui compte 36 des 45 pays prioritaires et les sept principaux financeurs du secteur parmi ses membres, offre une plateforme solide pour concrétiser cet agenda.

Ce rapport de synthèse a été rédigé par le groupe de travail de WaterAid sur le plaidoyer post-2015, avec d'importantes contributions de Clare Battle, John Garrett, Henry Northover et Apollos Nwafor.
Juin 2015.

¹ Ces conclusions et recommandations sont tirées du rapport complet « *Essential element* », WaterAid Development Initiatives, 2015, consultable sur www.wateraid.org.

² Le statut de Pays moins avancé sert ensuite à identifier un groupe précis de pays à partir des données.

³ Les 36 pays d'Afrique sub-saharienne sont l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République

démocratique du Congo, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Sud Soudan, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Les 5 pays du sud et du centre de l'Asie sont l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Inde, le Népal et le Pakistan.

⁴ Comprend les dons et les prêts concessionnels selon la définition de l'APD.

⁵ Voir le rapport « *Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking Water* » (GLAAS) 2014.

⁶ Les six pays sont l'Angola (1,8 décès dû à la diarrhée pour 1 000 naissances vivantes), la République démocratique du Congo (1,67), la République centrafricaine (1,62), la Somalie (1,53), le Tchad (1,38) et la Sierra Leone (1,35). La moyenne pour tous les pays en développement est de 0,28.

⁷ Recettes publiques par habitant, hors dons, exprimées en parité du pouvoir d'achat (Source : Fonds monétaire international). Les recettes publiques hors dons permettent d'évaluer les ressources (revenus) domestiques et l'ampleur des besoins en ressources par habitant.

⁸ Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements de sources étrangères dans des entreprises privées. Les autres financements officiels sont le plus souvent des prêts consentis par les bailleurs à des entités publiques et privées des pays en développement. Les transferts des expatriés (*remittances* en anglais) sont les fonds transférés par les travailleurs expatriés depuis le pays où ils travaillent vers leur pays d'origine.

⁹ Recettes publiques – incluent les recettes fiscales et les recettes non fiscales (vente de biens et services, amendes) et les revenus du capital (propriété ou stocks). Elles n'incluent pas les emprunts publics.

¹⁰ Le secteur « Santé » correspond dans le Système de notification des pays créanciers aux codes 120 « Santé » et 130 « Politiques en matière de population, santé, fertilité ».

¹¹ Les données relatives aux dépenses privées pour le secteur de l'eau et de l'assainissement sont collectées et fournies par WASHfunders, une initiative portée par le Foundation Center dont l'objectif est de fournir des données sur le financement issu du mécénat et d'autres sources en direction du secteur. Les dernières données disponibles datent de 2012.

¹² La déclaration de Paris, le programme d'action d'Accra et l'accord de partenariat de Busan ont défini une série d'engagements établis autour des principes fondamentaux d'appropriation par les pays, d'alignement, d'harmonisation, de résultats et de redevabilité mutuelle.

¹³ Les 19 pays sont la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, la Sierra Leone, Madagascar, l'Éthiopie, le Burundi, la Tanzanie, le Sud Soudan, le Libéria, Haïti, la Guinée, le Bénin, la Mauritanie, le Bangladesh, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Zimbabwe, le Pakistan et le Yémen.

¹⁴ Ces besoins de financement pourraient potentiellement être comblés par d'autres sources, publiques et privées, ou provenant des ménages.

¹⁵ Cette analyse des besoins de financement comporte certaines limites, qui sont détaillées dans le rapport principal, mais elle est utile pour replacer le volume de l'aide dans le contexte des besoins de financement. Un chiffrage basé sur des données plus récentes des objectifs de développement durable, dont l'objectif n°6, devrait être fait dans le cadre des discussions sur le financement du développement organisées sous l'égide de l'ONU.

¹⁶ En tant que consommateurs, nous dépensons environ 867 milliards de dollars chaque année pour acheter des boissons gazeuses, dont l'eau potable est le principal ingrédient (Euromonitor, 2014). C'est 130 fois plus que le montant total de l'APD versée par les pays

de l'OCDE comme appui à la fourniture de services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (chiffré à 6,6 milliards de dollars). Les dépenses militaires mondiales sont estimées à 1 700 milliards de dollars par an ; l'aide annuelle octroyée au secteur de l'eau et de l'assainissement représente moins d'une journée et demie de dépenses pour ce secteur. <http://www.globalissues.org/article/75/world-military-spending>, 2012.